



L'aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFRA niveau 1

14 heures

CONTENU PÉDAGOGIQUE 1 / 1

PUBLIC

- ▣ Professionnels chargés de l'accompagnement juridique des demandeurs d'asile

PRÉ-REQUIS

- ▣ Avoir préalablement suivi la formation « Les fondamentaux du droit d'asile » ou justifier d'une connaissance équivalente

OBJECTIFS

- ▣ Améliorer la qualité de l'information proposée et optimiser l'efficacité de l'accompagnement juridique du demandeur d'asile en étant en mesure de l'aider à constituer sa demande d'asile, à rédiger son dossier OFPRA et à le préparer en vue de son entretien à l'Ofpra en :
- ▣ Acquéant une méthodologie pour établir une demande d'asile individualisée et circonstanciée
- ▣ Apprenant à soulever les éléments de fait permettant de satisfaire aux conditions juridiques d'obtention d'une protection ainsi qu'à sélectionner et produire les preuves matérielles
- ▣ Maîtrisant le cadre de l'entretien Ofpra (procédure & garanties, déroulé) et en sachant analyser le sens des questions posées afin d'y apporter des réponses crédibles

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▣ Formation déclinée en modules comprenant une activité découverte, des apports théoriques, des mises en application (étude des cas, techniques d'entretien) et une synthèse
- ▣ Échange et analyse de situations pratiques à partir des situations professionnelles des participants
- ▣ Diffusion et remise d'un Powerpoint facilitant la prise de notes et un dossier pédagogique à caractère pratique (réglementation, exemples de récit de vie...)

MODALITÉS D'EVALUATION

- ▣ Questionnaire via E-team

INTERVENANT

- ▣ Formateur expert dans le domaine de l'asile

CONTACT

ihc@batigere.fr
03 87 39 57 03

1. Les critères d'obtention d'une protection au titre de l'asile

- ▣ Statut de réfugié et protection subsidiaire

2. Constitution du dossier de demande d'asile

- ▣ Le formulaire Ofpra, la rédaction du récit de vie et les preuves matérielles

3. L'instruction de la demande par l'Ofpra

- ▣ Délais d'instruction et garanties procédurales

4. Oralité dans la procédure

- ▣ Préparation du demandeur d'asile à l'entretien Ofpra

5. La prise en compte de la vulnérabilité

- ▣ Définition, identification et adaptation de la procédure à l'Ofpra

6. Placement sous procédure accélérée

- ▣ Procédure, motifs et contestation auprès de l'Ofpra